

# SÉRANDON

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES - N° 161 - Janvier 2026

## L'édito



Si l'hiver est froid et vigoureux,  
ton ventre à la table,  
ton dos au feu.

Proverbe Français

Chers micalettes et micalets

En ce début d'année 2026, au nom du Conseil municipal, du personnel de la mairie et en mon nom, je vous souhaite avant tout une très bonne année, une année de santé, de paix, de solidarité et de bonheur, pour vous, pour vos proches et pour tous ceux qui vous sont chers.

Notre commune est avant tout une terre de proximité, de solidarité et d'engagement. Chaque jour, grâce à l'implication des habitants, des associations et des élus, nous faisons vivre un village dynamique, attentif à son cadre de vie et tourné vers l'avenir.

Ces derniers mois ont été marqués par plusieurs projets importants : l'entretien de nos voiries, l'amélioration des équipements communaux, le soutien à la vie associative et la préservation de notre environnement rural qui fait la richesse de notre territoire.

Ces actions, parfois discrètes, visent toutes un même objectif : améliorer le quotidien de chacun tout en respectant l'identité de notre commune.

Ces actions traduisent un travail collectif mené avec constance, au service de l'intérêt général et du quotidien de chacun.

En privilégiant le dialogue, la proximité et le bon sens, vos remarques, vos idées et votre participation sont essentielles pour construire ensemble l'avenir de notre village.

Ce bulletin s'inscrit aussi dans un moment particulier de la vie démocratique de notre commune. À l'approche des prochaines élections municipales, il marque un temps de bilan, mais aussi de réflexion sur l'avenir de notre village. Les choix qui seront faits dans les mois à venir engageront durablement notre territoire.

Je remercie sincèrement toutes celles et ceux qui s'investissent au service de la collectivité et contribuent à maintenir ce lien précieux qui nous unit.

Je vous souhaite une excellente lecture de ce bulletin municipal et reste, avec l'équipe municipale, à votre écoute.

**Pierre MATHES**  
Maire

**SÉRANDON**

**Mairie de SÉRANDON**

Téléphone : 05 55 95 88 33

Adresse mail

[mairie@serandon.fr](mailto:mairie@serandon.fr)

Site internet

[serandon.fr](http://serandon.fr)

Horaires d'ouverture

Lundi 8h30/12h30 - 13h30/17h00

Mardi 8h30/12h30 - 13h30/17h00

Mercredi 8h30/12h30

Jeudi Fermeture

Vendredi 8h30/12h30 - 13h30/17h00

**B.I.M. de Sérandon**

N° 161 - Janvier 2026

*Rédacteur en chef*

Pierre MATHES

*Mise en page & impression*

Eric GENCE - Mairie de Sérandon

*Tirage*

Mairie de Sérandon

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL  
SÉRANDON (Corrèze)**

**Séance du 11/11/2025**

Le Conseil municipal de SÉRANDON s'est réuni le 11 novembre 2025 à 10 heures à la mairie sous la présidence de Monsieur Pierre MATHES, maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 11

Nombre de conseillers municipaux présents : 8

Présents : Mesdames et Messieurs : Janine ANGLARD, Henri CHARBONNEAU, Carole COLAS, Eric GENGE, Pierre MATHES, Christiane PARTAUD, Catherine REYMONDOUX, Didier REYMONDOUX, Florence SERVE.

Absents : Bernard BOUROTTE (procuration à Didier REYMONDOUX, Vincent MOULIER, Florence SERVE (procuration à CAROLE COLAS).

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance à 10h15.

Le secrétariat de séance est assuré par M. Henri CHARBONNEAU.

\* \* \*

### **ORDRE DU JOUR**

- Approbation du PV du 26 septembre 2025 ;
- Décisions du maire n°7 à 12 ;
- Approbation du rapport d'activité du SIVOM du Riffaud ;
- Adhésion de la commune de Palisse au SIVOM du Riffaud ;
- Adhésion 2025 à l'association de gestion du SSIAD Lapeau-Neuvic ;
- Convention de prêt des barnums ;
- Convention de mise à disposition de la salle polyvalente et de la salle de "la cantine" aux associations ;
- Vente d'un délaissé de voirie communale ;
- Mise en œuvre de la participation employeur en matière de protection sociale complémentaire – risque sante – procédure de convention de participation proposée par le CDG 19 ;
- Cadeaux de Noël aux enfants de la commune.

### **Questions diverses**

- Rapport d'activité 2024 de Haute Corrèze Communauté ;
- Programme de chantiers voirie 2026 ;
- Point sur l'état d'avancement du projet de construction du petit collectif de logements ;
- Anniversaire de 100 ans d'une administrée.

\* \* \*

Le procès-verbal de la séance du 26 septembre 2025 n'appelle aucune observation et est approuvé à l'unanimité.

Le maire rend compte des décisions n° 7 à 12. Il est précisé que la société de chasse devra fournir une attestation d'assurance pour le local municipal mis à sa disposition.

### **1) - Approbation du rapport d'activité du SIVOM du Riffaud**

Le conseiller municipal Didier REYMONDOUX présente les points clés du rapport d'activité 2024 du SIVOM du Riffaud. Deux nouvelles stations d'épuration, l'une à Liginac (Theil), l'autre à Neuvic, vont être construites, le nombre d'unités de distribution sera doublé, passant ainsi de 2 à 4 unités.

La qualité de l'eau s'est améliorée, de nouveaux critères d'analyse plus exigeants sont pris en considération. De nombreux investissements sont à venir, a précisé l' élu tout en soulignant la bonne santé financière du SIVOM.

La commune de Palisse rejoindra le SIVOM du Riffaud en 2026 et d'autres communes pourraient en faire de même dans les années à venir.

Le rapport du SIVOM du Riffaud est approuvé à l'unanimité.

## **2) - Adhésion de la commune de Palisse au SIVOM du Riffaud**

La commune de Palisse intégrera officiellement le SIVOM du Riffaud le 1<sup>er</sup> janvier 2026. Cette adhésion, soumise au vote des communes membres, a été approuvée à l'unanimité.

## **3) - Adhésion 2025 à l'association de gestion du SSIAD Lapeau-Neuvic**

Le montant de l'adhésion à l'association de gestion du Service de soins infirmiers à domicile de Lapeau-Neuvic s'élève à 0,30 centimes par habitants soit 105 € pour l'année 2025. Adopté à l'unanimité.

## **4) - Convention de prêt des barnums**

La commune met gratuitement des barnums à disposition des associations de la commune ainsi que des communes voisines qui lui rendent des services, ceci dans un esprit de coopération mutuelle. Il convient d'approuver une convention de mise à disposition de ce matériel.

Adopté à l'unanimité.

## **5) - Convention de mise à disposition de la salle polyvalente et de la salle de "La cantine" aux associations**

La commune met gracieusement à disposition des associations locales la salle polyvalente et la salle de "la Cantine".

Une convention doit être établie entre les deux parties afin de déterminer les conditions dans lesquelles les locaux peuvent être utilisés et mis à disposition.

Approuvé à l'unanimité.

## **6) - Vente d'un délaissé de voirie communale**

Mme Fabienne ANGLARD a proposé d'acquérir un délaissé de voirie communale attenant à sa propriété dans le bourg. A cette fin, un géomètre a effectué le bornage de ladite parcelle d'une superficie de 50m<sup>2</sup> (création de la parcelle AL164).

Monsieur le maire propose de fixer le prix de vente de ce délaissé de voirie en se basant sur le tarif pratiqué lors des précédentes opérations de ce type, établi d'après les estimations des services de la SAFER. Il est spécifié que tous les frais afférents à cette opération de cession (bornage, acte administratif) seront à la charge de l'acquéreur. Les élus décident de fixer le prix de vente de la parcelle à 10 €.

Approuvé à l'unanimité.

## **7) - Participation employeur PSC volet santé – procédure de convention de participation du CDG19**

La participation employeur au financement des garanties de la protection sociale complémentaire des agents de la Fonction publique territoriale dans le domaine de la santé est obligatoire au 01/01/2026. Le maire rappelle que le conseil municipal a précédemment donné mandat au CDG19 pour de mener à bien la consultation en vue de la conclusion d'une convention de participation couvrant le risque santé. Après une mise en concurrence, la convention de participation a été attribuée à la Mutuelle Nationale Territoriale pour une durée de 6 ans. Les membres du conseil doivent désormais se prononcer sur l'adhésion à la convention de participation et fixer le montant de la participation versée aux agents ainsi que les modalités de son versement. Ainsi, les élus décident de fixer le montant de la participation financière à 30 euros brut par mois pour les agents adhérents au contrat collectif de la MNT et de fixer une modulation de la participation en fonction de la situation familiale des agents, soit une participation financière de 10 € pour le conjoint de l'agent et de 15 € par enfant.

Adopté à l'unanimité.

## **8) - Cadeaux de Noël aux enfants de la commune**

Chaque année, le comité des fêtes organise l'arbre de Noël pour les enfants domiciliés sur la commune jusqu'à l'âge de 12 ans inclus. La commune participe à l'achat du cadeau de Noël aux enfants à hauteur de 30 € par enfant sous la forme d'un chèque cadeau pour l'achat d'un jouet au centre commercial Leclerc d'Ussel.

Approuvé à l'unanimité.

## **Questions diverses**

- Rapport d'activité 2024 de Haute Corrèze Communauté : les élus ont pris connaissance du rapport qui ne fait l'objet d'aucune observation particulière.
- Programme de chantiers voirie 2026 : question diverse reportée.
- Point sur l'état d'avancement du projet de construction du petit collectif de logements : monsieur le

maire explique que la commission municipale en charge de ce projet a étudié les sept candidatures d'architectes reçues dans le cadre du concours de maîtrise d'oeuvre.

Parmi eux, trois candidats ont été retenus : Sébastien CLAVEYROLAT, KOLAM Architecture et Atelier KIZILTAS Architectes.

Ces derniers vont désormais se rendre sur place afin de pouvoir étudier des propositions de réalisations architecturales.

- Anniversaire de 100 ans d'une administrée : les élus proposent de contacter les proches de la personne centenaire afin d'organiser une cérémonie pour célébrer cet anniversaire et lui offrir un cadeau.
- Le repas de la commune pour les personnes de 60 ans et plus aura lieu le samedi 13 décembre prochain.

La séance est levée à 11h15

Pierre MATHES, maire

Henri CHARBONNEAU, secrétaire de séance

## Programme voirie 2026

Comme chaque année nous établissons un programme voirie.

Suivant le chiffrage des entreprises nous avons opté pour plusieurs options.

*Ces dernières seront réalisées suivant l'enveloppe accordée.*

VC 11	Verdier - > Vernéjoux.
VC 59	Verdier poutre de rive.
VC 13	Monange.
VC 24	La Renaudie.
VC 47	La Renaudie.

Option 1  
Patte d'oie aux Âges.  
Finition plate forme.

Option 2  
VC 7 Reprise de 2 pattes d'oie

## Élections municipales 2026

**1<sup>er</sup> tour 15 mars 2026**

**2<sup>ème</sup> tour 22 mars 2026**

### Inscription sur les listes électorales

Jusqu'au mercredi 4 février 2026  
pour les demandes d'inscription en ligne  
([Site internet Service Public](#)).

Jusqu'au vendredi 6 février 2026 inclus  
pour les demandes d'inscription en mairie.

Jusqu'au jeudi 5 mars 2026  
pour les demandes d'inscription dérogatoire  
(Article L30 du code électoral).

**Campagne électorale 1<sup>er</sup> tour,**  
du lundi 2 mars jusqu'au samedi 14 mars minuit.

**Campagne électorale 2<sup>ème</sup> tour**  
du lundi 16 mars au samedi 21 mars minuit.

## Résultat examen

Clarisse LACOMBE

Diplôme d'ingénieure en agronomie de l'institut Agro Montpellier

*Félicitations!*

## État-Civil

### Décès



Valentine, Marie, Louise ESCURE épouse CHAVANT décédée le 1<sup>er</sup> décembre 2025 à Donzenac

Jeanne, Marcelle BRAS épouse DESTÈVE, décédée le 11 décembre 2025 à Lyon

## Cérémonies du 11 Novembre

Sous un radieux soleil, ce 11 novembre 2025, Pierre Mathes maire de Sérandon a lu un texte d'une grande sensibilité écrit par Mme Bourzeix Mireille, qui avait passé son enfance dans le village La Morensane.

Ce texte relate la vie d'une famille face à la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale avec ses malheurs et néanmoins ses joies dans cette contrée rurale. Ce récit bien étayé par des recherches généalogiques, historiques a suscité dans le public, très nombreux ce jour émotion, et respect.

Après la lecture des textes officiels, de la liste des morts, de la dépose d'une gerbe, deux jeunes micalets ont lu des poèmes dont celui de Paul Eluard "Liberté".

Gaspard a ensuite joué à la trompette la sonnerie aux morts et la Marseillaise.

Rendez-vous a été donné au cimetière devant la stèle de la guerre de 1870-1871 avec une autre gerbe.



Ce 11 novembre fut empreint de solennité et de recueillement devant le sacrifice de nos anciens.

## Remise des clefs du local de chasse

Dans le cadre du soutien au tissu associatif, la mairie a procédé à la remise des clefs du local de chasse. La municipalité a investi dans la création d'un local de chasse moderne, incluant un espace dédié à la découpe du gibier.

### Pourquoi cet investissement ?



Le traitement de la venaison est soumis à des règles sanitaires strictes.

Ce nouveau local permet aux chasseurs de Sérandon d'opérer dans des conditions d'hygiène optimales (chaîne du froid, nettoyage facilité, évacuation des déchets).

De plus l'association bénéficiera d'un espace d'accueil confortable qui permettra aux chasseurs de se réunir afin de préparer leurs actions de chasse.

Pour encadrer l'usage de ce bâtiment, une convention d'occupation a été signée entre la mairie et la société de chasse.

Cet accord prévoit :

- Les modalités d'utilisation des équipements.
- Une consommation raisonnée des charges (eau, électricité).
- L'engagement des chasseurs sur le maintien de la propreté irréprochable des lieux.

Ce projet illustre la volonté de la commune de soutenir les activités locales tout en garantissant le respect des normes de santé publique.

# Le repas de la commune

Le repas de la commune a réuni des micalets de plus de 60 ans samedi 13 décembre 2025 à midi.



Le repas préparé et servi par Lisa a été très apprécié.



Les danseurs s'en sont donné à cœur joie  
et les agapes se sont terminées tard.



# Le Noël des enfants



Le Père-Noël  
a bien entendu  
les messages  
des petits micolets.

Il a été invité par la mairie  
et le Comité des Fêtes  
le 20 décembre  
pour passer avant la nuit  
du 24 décembre.



Il a gâté  
les enfants sages  
et leur a promis  
sa visite la nuit  
de Noël.



## Les Vœux aux habitants



Samedi 10 janvier, lors de la cérémonie des vœux, Pierre Mathes maire a remercié chaleureusement tous les acteurs de la vie de Sérandon, commerçants, artisans, associations, agents communaux, etc pour leur dévouement et leur dynamisme.

Il a fait le bilan de l'année passée : Programme voirie, panneau d'information, box, engazonnement du cimetière, programme culturel riche en actions avec le Festival Millesources, le Festival de la Luzège, Coquelicotantes...

Après avoir souhaité la bienvenue aux nouveaux arrivants, il a invité le public, venu nombreux à partager un apéritif préparé par les commerçantes du village .



## Subventions aux Associations de Sérandon

**ASSOCIATIONS**

**SUBVENTIONS**

Dossiers  
à retirer  
en mairie

**Retour des demandes avant le 28 février**

À l'occasion de cette nouvelle année, les membres de l'association de L'arbre du renard vous souhaitent leurs meilleurs vœux.

### Nos prochains concerts



#### Samedi 28 février 2026

**Joanna Levy – Piano/Guitare/Chant**

Laissez-vous emporter dans l'univers onirique de Joanna Lévy. Un monde de mots, de rimes, servi par une musique créative tout en légèreté et en simplicité.

Une voix, sur le fil du rasoir, qui sert au plus près une écriture subtile et fragile, profondément humaine.

#### Samedi 21 mars 2026

**YAO – Slam**

**Voix, Guitare, clavier, percussions**

Poétique, Groovy, Funk par moment et Soul dans son ensemble, Yao, Artiste franco-ontarien, de sa voix grave, réussit à charmer par l'univers chaleureux de sa douce poésie et par son audace artistique.

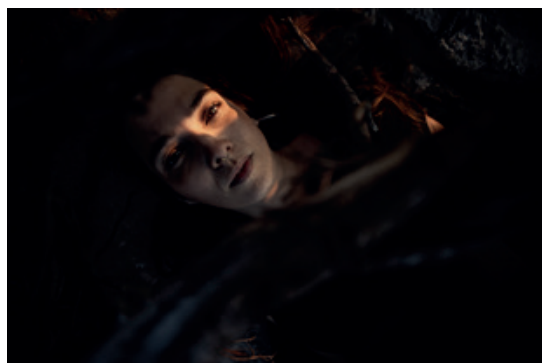
Son écriture imagée – empreinte d'une très grande sensibilité – nous rappelle la richesse textuelle du rap français de MC Solaar, d'Abdel Malik ou d'Oxmo Puccino, avec un côté pop éclectique – où les univers musicaux se succèdent et s'entrelacent à travers les frasques de ce poète.



#### Samedi 4 avril 2026

**Soleil Launière – Spectacle TAUEU**

**Voix, Guitares, claviers, batterie, accordéon**



Innu originaire de Mashteuiatsh sur les rives du lac Pekuakami, Soleil Launière vit et œuvre à Tiohtià:ke (Montréal).

Artiste multidisciplinaire alliant le chant, le mouvement et le théâtre tout en passant par l'art performance, elle entremêle la présence du corps bi-spirituel et l'audiovisuel expérimental tout en s'inspirant de la cosmogonie et l'esprit sacré des animaux du monde Innu.

Son album Taueu explore les thèmes du territoire, de la féminité, d'identité de genre et de matriarcat.

Taueu est un album soul-roots empreint de tonalités pop et d'arrangements magnétiques qui nous entraînent dans un univers mystérieux et une expérience profonde et saisissante.

### Infos sur les concerts



*Ouverture des portes : 19h00 - Début du concert et du bal : 20h30*

Buvette et restauration sur place / Entrée : 5 € en tarif unique  
Adhésion annuelle : 5 € en solo - 8 € en tribu (à partir de 2 pers.)  
Paiement chèque ou espèces (pas de CB).

Nous contacter : 05 55 96 83 28 / 06 75 64 35 99 - [larbredurenard@gmail.com](mailto:larbredurenard@gmail.com)



Le club Lou Micaets lance sa saison 2026, on peut noter les organisations :

- de la galette des Rois le 16/01/2026,
- du loto annuel le 01/02/2026,
- de la chandeleur le 13/02/2026,
- du concours de belote printanier le 28/02/2026,
- d'une conférence sur le Pérou le 03/04/2026.

Les activités hebdomadaires ont également débuté :

- Marche le lundi AM,
- danses en ligne un mercredi AM sur 2,
- jeux de cartes ou de société le vendredi AM.

Renseignements auprès de Daniel MAISON (06 82 81 43 89).



## Société de Chasse

Comme chaque année, les chasseurs vous donnent rendez-vous pour leur **traditionnel repas** de la société communale de chasse le **samedi 28 mars** à partir de 19h30 à la salle polyvalente.



**TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT L'APPLICATION PANNEAUPOCKET**

Pour vous informer et vous alerter, votre collectivité s'équipe de **PanneauPocket**.

Toute l'actualité de votre collectivité, les événements, les informations de coupures réseaux, travaux sur la voirie, alertes météo et bien plus encore... seront toujours dans votre poche, où que vous soyez, quand vous le souhaitez.

Offert par votre collectivité

Disponible sur Play Store, App Store ou AppGallery

Retrouvez également toutes les infos et alertes des communes depuis un ordinateur sur [app.panneaupocket.com](http://app.panneaupocket.com)

Malgré une météo peu favorable,  
Sérandon s'est mobilisé  
sur la place du village  
pour le téléthon 2025.



Grâce à un partenariat  
efficace  
entre la mairie,  
l'association du verger micalet  
et du club Lou Micalets

sans oublier  
Lisa et Brigitte,  
près de 800 euros  
ont été récoltés  
et  
reversés à l'AFM.



## Le Verger micalet



Le Verger micalet tiendra  
son assemblée générale annuelle  
vendredi 6 février à 18h00  
en la salle des associations de Sérandon.

VOUS NOURRISEZ LES OISEAUX ?  
CETTE ENQUÊTE  
EST POUR VOUS !



Participez à une  
**enquête scientifique nationale**  
et aidez-nous à mieux comprendre le  
rôle du nourrissage sur les oiseaux et les  
expériences de nature.

Jusqu'au  
31 janvier  
2026



Totalement  
anonyme

10 min  
environ



Un grand merci pour votre contribution à cette  
recherche au service des oiseaux et de  
la nature !



## Enquête sur le nourrissage des oiseaux

Vous installez des mangeoires ou vous nourrissez  
les oiseaux depuis votre balcon, jardin, lieu de travail  
ou un espace collectif ?

Votre expérience intéresse la recherche scientifique.

Une enquête nationale menée par plusieurs universités, le  
Muséum d'Histoire Naturelle et la Ville de Paris cherche à  
mieux comprendre le rôle du nourrissage sur les populations  
d'oiseaux et les liens entre humains et nature.

En quelques minutes, vous pouvez contribuer à faire avancer  
la connaissance sur ces pratiques et leurs impacts.



L'enquête  
reste ouverte  
jusqu'au  
31 janvier  
2026.



Les chiffres sont alarmants : en 2024, 137 femmes ont été tuées par  
leur conjoint en France, un nombre en hausse. Les signalements de  
violences ont doublé en cinq ans, et dans 90 % des cas, les victimes  
sont des femmes et les auteurs des hommes.

Face à cette réalité, l'association Uss'ELLES  
agit depuis 2010 en Haute-Corrèze pour  
accompagner les victimes de violences  
conjugales.

**Son objectif est clair** : briser l'isolement, in-  
former sur les ressources disponibles et offrir un  
soutien concret à celles qui en ont besoin.

L'association met à disposition une permanence téléphonique et propose  
des rendez-vous pour des entretiens confidentiels.

Un accompagnement juridique et social est également assuré pour aider les  
femmes dans leurs démarches.

Chaque année, une vingtaine de femmes, souvent jeunes, sollicitent les sept  
bénévoles de l'association pour des violences verbales, psychologiques ou  
physiques.

Au-delà de l'accompagnement individuel, Uss'ELLES mène un travail de  
sensibilisation et de prévention.

L'association organise des événements le 8 mars et le 25 novembre, participe à  
des forums scolaires et diffuse des supports d'information.

Intégrée à un réseau départemental, elle collabore étroitement avec d'autres  
professionnels pour renforcer son action sur le territoire. L'association sera  
présente lors de la journée du 13 juin 2026 consacrée à la santé de femmes.

Contact : 06 78 18 46 72 ou [usselles19@gmail.com](mailto:usselles19@gmail.com)

En cas d'urgence : composez le 17 ou le 3919 (numéro national d'écoute)

### Autres numéros ressources

**115**

(Situation d'Urgence Sociale :  
hébergement...)

**3919**

(appel gratuit pour toutes  
formes de violences faites aux  
femmes)  
24h/24h, 7j/7j

#### Hébergement CHR

**Solidaires**

**05 55 88 03 51**

#### Centre d'Information sur les Droits des Femmes

**et des Familles**

Antenne Corrèze

**05 55 17 26 05**

(informations juridiques  
gratuites)

**[www.stop-violences-  
femmes.gouv.fr](http://www.stop-violences-femmes.gouv.fr)**

(site interactif sur toutes les  
formes de violences faites  
aux femmes : témoignages et  
consultation du site sécurisée)